

Questions orales

L'AUTONOMIE DES HABITANTS DU PARC PROJETÉ

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, je pense que la question qui est en cause ici est le degré d'autonomie que peut exercer la population établie aux alentours d'un parc national. C'est une question importante, et je pense que le ministre doit donner à la Chambre une sorte de garantie à ce sujet. Si la proposition est adoptée et si mes électeurs et moi-même décidons de donner notre appui à cette proposition, comment pourrions-nous être assurés de pouvoir continuer à exercer notre autonomie locale et de l'exercer d'une façon démocratique? Qu'est-ce qui prouve que nous pouvons avoir confiance dans les réponses du ministre, compte tenu de l'attitude du gouvernement libéral dans un passé tout récent?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, nous n'allons pas procéder à l'aménagement d'un parc national dans cette région ni dans toute autre région, à moins que les habitants de ladite région ne se prononcent en faveur de notre projet ou ne l'approuvent. Voilà pourquoi nous cherchons à nous en assurer en consultant longuement la population. Après en avoir acquis la conviction, nous élaborerons un plan directeur ou un plan de gestion qui fera de nouveau l'objet de longues discussions. Voilà de quelle manière nous procédons avant d'aménager un parc et cette façon de procéder présente des garanties quant au développement futur.

M. Nielsen: Ce n'est pas ce qui s'est passé à Kluane.

M. Roberts: Je me demande comment je pourrais répondre plus clairement à la grave question que le député a soulevée. Quant aux malheureuses allusions politiques qu'il a faites dans le reste de son discours, je lui conseille simplement d'examiner les réponses données précédemment aux questions posées à la Chambre et je pense qu'il conviendra, du moins je l'espère, que ce genre d'allusion n'a aucun fondement.

M. Clark: Cessez de dissimuler l'information et déposez les documents Buchanan.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE EN ONTARIO

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je pose ma question au ministre des Finances. Le nombre de chômeurs en Ontario atteint maintenant le demi-million. Je suis certain que le ministre se rend compte que ce chiffre équivaut à la population totale de certaines provinces canadiennes. De la façon dont le gouvernement a réagi jusqu'ici, il est évident qu'il ne prend pas conscience de la misère et des souffrances humaines qui résultent du chômage.

Les programmes que le gouvernement a proposés assureront un emploi à un peu moins de 13 p. 100 du nombre total des personnes en chômage en Ontario. Le ministre entreprendra-t-il dès maintenant une étude systématique et rapide de la sidérurgie, qui est à son point le plus bas de l'époque moderne, de

l'industrie automobile dont la situation est extrêmement critique, de l'industrie de la machinerie agricole qui sombre à un rythme effarant et de la construction domiciliaire qui est pratiquement paralysée? Va-t-il sans tarder présenter des programmes qui stimuleront suffisamment ces industries pour les relancer et donner aux chômeurs l'espoir de trouver un emploi?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, l'honorable député a signalé un certain nombre de problèmes qui indiquent clairement que la politique qui doit être suivie par le gouvernement doit stimuler l'investissement à l'échelle nationale, dans l'ensemble des industries et des secteurs. Il a sûrement reconnu qu'il était impossible au gouvernement de créer directement tous les emplois qui sont requis à l'heure actuelle. La solution consiste à stimuler le secteur privé, à permettre une reprise de l'investissement, une reprise de la confiance, ainsi qu'une reprise des achats par les consommateurs. J'aimerais également lui rappeler que selon les indications dans le domaine de l'habitation en particulier, il y a une reprise à l'heure actuelle tant au Canada qu'aux États-Unis et, par exemple, une organisation comme l'Institut de développement urbain a indiqué que d'après ses prévisions, l'an prochain 150,000 unités nouvelles seraient construites au Canada, ce qui représente une augmentation appréciable tant par rapport à ce qui s'est produit cette année que par rapport aux prévisions antérieures. J'inviterais donc l'honorable député à réfléchir à tous ces facteurs durant la fin de semaine.

[Traduction]

LA CRÉATION D'EMPLOIS À PLEIN TEMPS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Les statistiques d'aujourd'hui sur la main-d'œuvre révèlent qu'en un an, soit depuis novembre 1981, quelque 500,000 emplois à temps plein ont disparu de l'économie canadienne. Pourtant, les programmes annoncés au cours de l'année écoulée par le ministre, dont le dernier en date, le programme de relance de l'aide à l'emploi, ont mis l'accent sur des emplois temporaires. Le ministre a même refusé durant les audiences du comité de fournir des données sur le nombre d'emplois à temps plein que ces programmes avaient permis de créer.

Compte tenu des statistiques sur la main-d'œuvre, statistiques qui indiquent une perte de un demi-million d'emplois à temps plein, le ministre est-il maintenant prêt à reconnaître la nécessité de créer des emplois à temps plein au Canada? Le ministre est-il également disposé à mettre en œuvre un programme d'urgence conçu pour donner de l'emploi à temps plein aux 500,000 personnes qui ont perdu leur emploi au cours de la dernière année, surtout si l'on sait que ces personnes sont des chefs de famille et le principal soutien de famille?

M. Nowlan: C'est un véritable discours supplémentaire!